



DÉPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN

Nombre des membres du  
Conseil Municipal élus :

29

Nombre des membres en  
fonction :

29

Nombre des membres  
participant à la séance

24 + 5 procurations

## OBJET :

### Point n° 2i4

**Syndicat du Parc  
Naturel Régional des  
Ballons des Vosges**

Mise en ligne sur le site  
internet de la commune le  
21 avril 2026 par  
M. Charles SCHNEBELEN  
Maire de Thann

Cette délibération peut faire  
l'objet d'un recours devant le  
tribunal administratif pendant  
un délai de deux mois à  
compter de sa publication et  
de sa réception par le  
représentant de l'Etat

## EXTRAIT

### Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 avril 2026

**Etaient présents :** M. SCHNEBELEN, Mme MANN, M. FUCHS, Mme BINDER, M. CHOLAY, Mme MALLER, M. CORDONNIER, Mmes MARCEL, HOELT, MM. DERVIS, HUMMEL, Mme PICCININI, MM. STEININGER, RAKOTONIRAINY, Mmes RAKOTONIRAINY-EHRET, WOLFARTH, MM. LUTTRINGER, ARDIZIO, Mme AYGUN, M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. STAEDLIN, Mme DIET, M. JULY

#### **Etaient excusés et ont donné procuration :**

M. SEIGNEZ, excusé, a donné procuration à M. SCHNEBELEN  
Mme LAÏLLY, excusée, a donné procuration à Mme MANN  
Mme HURTH, excusée, a donné procuration à M. STEININGER  
M. SCHILDKNECHT, excusé, a donné procuration à M. CHOLAY  
Mme BAUMIER-GURAK, excusée, a donné procuration à M. STOECKEL

En vertu des statuts du Syndicat du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Monsieur le Maire, Charles SCHNEBELEN soumet au Conseil Municipal la proposition de désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant, appelés à siéger au comité syndical de cet établissement public.

Il propose les candidatures de :

#### **Titulaire**

- M. Jean ARDIZIO

#### **Suppléant**

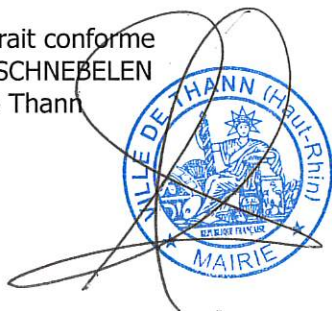
- Mme Marion RAKOTONIRAINY-EHRET

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, il est procédé à leur désignation.

**Sont élus par 25 voix pour, Mme BAUMIER-GURAK, M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. STAEDLIN s'étant abstenus :**

- **M. Jean ARDIZIO, représentant titulaire,**
- **Mme RAKOTONIRAINY-EHRET, représentant suppléant.**

Pour extrait conforme  
Charles SCHNEBELEN  
Maire de Thann



Philippe CHUDANT  
Secrétaire de Séance